

## REUNION DU 2 JUILLET 2008

L'an deux mille huit, le deux juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

### Etaient présents :

Mesdames Marie-Christine BARON-POUDRET, Sophie QUILLIEC, Brigitte BOURDON, Manuela MASSET-DAVID, Stéphanie BRUNET, Florence MARMAIN.

Messieurs Robert DAUGÉ, Patrice CAILLE, Philippe THIBAUT, Philippe ROQUET, Philippe NIVAU, Régis BRAULT et Simon BRIE.

### Etaient absents excusés : Mme Nicole FERNANDES (pouvoir à Florence MARMAIN)

Mr Laurent POUBLANC

*Madame Brigitte BOURDON a été élue secrétaire de séance.*

Date de convocation : 25 JUIN 2008

---

### APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT REUNION CONSEIL - 26 MAI 2008

Monsieur le Maire fait part d'une rectification à apporter dans le précédent compte rendu.

#### PERSONNEL COMMUNAL EQUIPE TECHNIQUE

Il convient de préciser que les heures supplémentaires demandées par Mr Didier FILLON représentent 8 heures/semaine MAIS à raison d' 1 semaine sur 2 soit environ 17,30 h/ mois.

Approbation du compte rendu.

### INDEMNITE D'EXERCICE DES MISSIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution de l'*indemnité d'exercice des missions (IEMP)* à l'agent de maîtrise Principal, Mr FILLON Didier et ce, en raison de sa désignation comme responsable de l'équipe technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à établir son arrêté d'attribution avec un coefficient multiplicateur de 2,5.

### HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr FILLON Didier, Agent de Maîtrise Principal et responsable de l'équipe technique, à effectuer des heures supplémentaires et ce, à raison de 8 h / quinzaine.

Un état d'heures sera établi mensuellement pour le règlement des heures.

### CANTINE SCOLAIRE - CONTRAT SOGERES

Philippe NIVAU, Adjoint aux Affaires Scolaires/Cantine, fait part à l'ensemble du conseil de sa rencontre avec Mr TESSIER, responsable de la société de restauration collective SOGERES, et de la décision de ne pas renouveler ce contrat (recommandé avec AR lui sera expédié pour la résiliation).

A partir du mois de septembre, Mr ESTRADE Olivier, adjoint technique à la cantine, sera de nouveau responsable de la restauration scolaire et une fiche de poste sera précisément établie. Les commandes seront réalisées sous la responsabilité de l'adjoint aux affaires scolaires.

## **CANTINE SCOLAIRE : PARTENARIAT AVEC LE PAYS DES 6 VALLEES -**

Un partenariat sera développé entre la cantine et le Pays des 6 vallées qui s'emploie à valoriser les produits locaux, avec les producteurs fermiers, les artisans, les communes et les établissements de restauration collective.

La proximité entre fournisseurs et consommateurs est recherchée pour limiter les transports de marchandises.

*Son programme se décline en trois axes*

- accompagner les collectivités pour un développement économique local
- accroître les débouchés des producteurs et artisans locaux
- sensibiliser sur l'équilibre alimentaire, par une meilleure connaissance des produits, de leur mode de production, de leur origine

*Un accompagnement complet des collectivités*

Réalisé en collaboration avec la Mission Nutrition et Alimentation, l'appui aux collectivités du Pays consiste à :

- analyser le fonctionnement des services de restauration collective et les produits utilisés
- former du personnel des restaurants collectifs
- organiser des rencontres à l'échelle du Pays
- mettre en relation producteurs et commerçants locaux
- mettre en place le nouveau code des marchés publics
- valoriser la démarche auprès des consommateurs, des scolaires, des parents.

## **TERRAINS CONSORTS PROUST**

Pour la réalisation d'une unité « alzheimer » à la Maison de Retraite et la construction de résidences « séniors »,

Pour un agrandissement de l'ensemble sportif « rue du Docteur Roux » devenu indispensable avec l'extension du collège Arthur Rimbaud ,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition des parcelles suivantes dont les tarifs ont été négociés ce jour avec les consorts PROUST en présence de Maître GUILLET :

- section B n°1359 et 1395 (à proximité immédiate de la maison de retraite) proposé au prix de 4€/m<sup>2</sup> pour une superficie de 17132 m<sup>2</sup> soit la somme de 68528 €

- section C 462, 464 et 466 (à côté du stade) proposé au prix de 3.50 € / m<sup>2</sup> pour une superficie de 16.019 m<sup>2</sup> soit la somme de 56.066,50 €

Considérant l'importance de ces acquisitions foncières le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'acquérir les parcelles B1359, B1395, C462, C464 et C466 pour un montant total de 124594,50 €.
- Que les actes seront réalisés chez Maître GUILLET, Notaire à LATILLE

Monsieur le Maire est autorisé tout document relatif à cette vente.

### **REALISATION PRET - MONTANT**

Pour l'acquisition de réserves foncières le Conseil Municipal décide de contracter un prêt d'un montant de 125.000 € + 35.000 €.

Mme MARMAIN Florence, Adjointe aux Finances, a contacté plusieurs établissements bancaires pour la mise en concurrence.

A revoir lors de la prochaine séance de Conseil.

### **AFFECTATIONS DES RESULTATS - modification**

Le Budget de la Caisse des Ecoles ayant été clôturé par délibération en date 23 octobre 2007 il convient de modifier l'affectation des résultats voté le 28/02/2008 - ajout du solde (30.22€ ) de la caisse des écoles :

**Compte 002 : Excédent reporté : 84 003,38 €**

**Le reste demeure inchangé.**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

### **CAMP VACANCES - TARIFS DES REPAS**

Du 7 au 11 juillet le Comité de la Vienne de Volley-Ball organise un camp sportif à LATILLE.

Les enfants sont hébergés au camping de la Raudière et comme chaque année les repas pris par les jeunes sont élaborés par le personnel communal.

Il convient donc de déterminer un prix de repas puisqu'en dehors de la période scolaire .

Le Conseil propose qu'un prix de semaine par enfant soit voté.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'appliquer le tarif de 26 € la semaine /participant.

### **HORAIRES DE L'ECOLE A LA RENTREE PROCHAINE**

Lors du dernier conseil d'école et suite à l'avis favorable de l'inspection académique, il a été retenu la proposition suivante pour la prochaine rentrée scolaire :

Semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$  : 8h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h -

(12 mercredis seraient libérés)

### **TRAVAUX GARDERIE SCOLAIRE - CHANGEMENT PORTE ENTREE**

Mr BRAULT, Adjoint aux travaux de bâtiments, présente au Conseil Municipal 2 devis pour le changement de la porte d'entrée de la garderie scolaire :

Désignation	Montant
A.B.L - Latillé	3462 € HT
SAMAP - Ayrion	2460 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la SAMAP. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis.

### **TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA GARDERIE**

- Des devis ont été demandés pour la réfection de la salle dortoir en salle de garderie (travaux de peinture + sol) - Les travaux devront être réalisés pendant les vacances.
- Acquisition de mobilier pour un montant de 1500 €.
- Rampe d'accès à réaliser

## **ECOLE - DIVERS**

- Des travaux de rénovation dans la cour avec abattage des arbres qui sont creux seront à prévoir dans les années à venir
- Pour la classe de Petite Section (école maternelle) la nouvelle maîtresse demande la possibilité d'avoir des ordinateurs : voir avec le matériel actuel qui peut être le cas échéant « rénové »
- Installation d'anti « pinces doigts » portes des toilettes
- Règlement cantine/garderie : l'adjoint aux écoles présentera à la prochaine séance de conseil un projet de règlement pour la cantine et la garderie.
- Compte tenu des travaux engagés à la garderie l'acquisition de mobilier pour la classe de CP est reportée.

## **COURSE CYCLISTE 8 juin 2008- BILAN -**

Mr DAUGÉ fait le bilan financier du championnat cyclistes POITOU-CHARENTES organisé par la Commune et l'Association des donneurs de Sang.

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Facture Comité Cyclisme	6000 €	Subvention C.Communes	500 €
		Subvention Groupama	500 €
Divers (repas-buvette-alim)	2200 €	Subvention Conseil Général	1500 €
		Subvention Conseil Régional	1000 €
		Comité Poitou Charentes	400 €
		DON DONNEURS DE SANG*	2034 €
		LATILLE	
Total des dépenses	8200 €	Total des recettes	5934 €

\*L'Association des Donneurs de Sang remet à la commune un chèque d'un montant de 2034 € correspondant aux encaissements reçus par les sponsors et les participants.

Le Conseil remercie vivement l'association et accepte ce don.

## **EMPLOI DE JEUNES - VACANCES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors d'une réunion Maire/Adjoints fin juin concernant des demandes d'emplois saisonniers il a été décidé :

- de recruter 3 jeunes pour faire face au surcroît de travail lié aux congés d'été
- de ne pas employer les enfants d'élus et/ou d'agents communaux.

*Il est précisé que pour 2009 la question sera vue dès le vote du budget pour un appel ou non à candidature pour l'été.*

## **TAXE FORFAITAIRE SUR LES CESSIONS DE TERRAINS NUS DEVENUS CONSTRUCTIBLES**

La question sera revue pour début 2009.

## QUESTIONS DIVERSES

- installation d'un grillage sur le mur appartenant à la commune et qui longe la propriété du 5 rue du Docteur Roux. En effet, depuis plusieurs mois le locataire de cette maison retrouve dans son jardin et sa piscine divers débris tels que bouteilles de bière, cailloux..... et ce, de manière répétée (signalement effectué à la gendarmerie). Montant estimé des travaux : 700 € -  
Le conseil donne son accord -
- Jeux cité des chênes : le grillage entourant les jeux devient dangereux car dégradé, il faut le remplacer - Montant estimé des travaux : 800 €
- Grille du stade : à refaire
- habillement » professionnel » école/cantine : devis en cours
- feu d'artifice : le 13 juillet
- stationnement rue de la République : les arrêtés interdisant le stationnement + priorité au sens montant ayant été pris et le matériel livré, les agents communaux vont pouvoir installer les balises et les panneaux dans les meilleurs délais.
- Chantiers loisirs 2009 : si la commune est intéressée il faut contacter le centre Socio culturel au plus vite afin de définir un projet ( participation communale : 500 €).
- Encadrement sportif Pacifique Football : un représentant de la Pacifique Football fait part de la proposition d'entente pour les équipes Benjamins et - 13 ans faite au club par Vouillé, Benassay et la Chapelle. Après un large débat, le Conseil fait part qu'il souhaite que le club conserve ses équipes jeunes mais se pose le problème de l'encadrement lors des entraînements (environ 3 ou 4 h/semaine). Avis favorable du Conseil pour le recrutement d'un animateur/éducateur.
- Programmation des réunions de conseil : tous les 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à 20 h 30.
- Prochaine séance : mardi 2 septembre
- Présentation du Centre Socio Culturel par Thomas CRENN : lundi 8/09 à 19 h
- Blanchisserie ZAE : projet d'un atelier relais en cours avec la Communauté de Communes
- Rencontre avec Mme la Trésorière : Le Maire et l'Adjointe aux Finances ont rencontré Mme la Trésorière qui a fait un bilan de la situation financière de la commune.
- Logement de la poste : la locataire a fait part au Maire du problème de santé de sa fille (certificat médical) qui est dû à la moquette murale du logement. Il convient donc de réaliser les travaux nécessaires pour que cette situation ne perdure pas.

LA SEANCE SE LEVE A 23 HEURES